2e Série. — 3e Année. Janvier 1903. N° 1.



REVUE D'ÉTUDES PSYCHIQUES

PUBLICATION MENSUELLE

consacrée aux recherches expérimentales et critiques

SUR LES PHÉNOMÈNES

DE

TÉLÉPATHIE, TÉLESTHÉSIE, PRÉMONITION, MÉDIUMNITÉ, ETC.

DIRECTEUR : CÉSAR DE VESME.

SOMMAIRE :

Pages

DIRECTION ET ADMINISTRATION à PARIS, Rue Saulnier, 6.

Revue d'Etudes Psychiques

PUBLICATION MENSUELLE

Les abonnements peuvent partir de chaque mois de l'année.

Le prix de l'abonnement annuel est de **8 francs**; celui de l'abonnement semestriel est de **4 fr. 25**, tout aussi bien pour la France que pour l'étranger. — Un numéro: **1** fr.

Toutes les correspondances, les mandats postaux, etc., doivent être exclusivement adressés à la *Direction*, ou à l'*Administration de la Revue des Études Psychiques, Paris, 23, Passage Saulnier*

On est prié de s'abonner de préférence au moyen de mandats postaux.

Les abonnés reçoivent toute une série de photogravures hors texte, se rapportant aux arguments traités par la *Revue*.

Avec la livraison de Janvier, les abonnés reçoivent le portrait d'**Alexandre Aksakof**; à la livraison de Février sera joint un portrait frappant de la fameuse **Voyante de Prévorst**, sur son lit de mort.

Revue d'Études Psychiques

PUBLICATION MENSUELLE

2e Série. - 3e Année. Janvier 1903. N° 1.

Trois nouvelles explications de la Paramnésie

I

La question si troublante de la paramnésie est d'actualité plus que jamais. Trois Revues viennent de publier, presqu'en même temps, des articles, dont les auteurs nous présentent, chacun de leur côté, une nouvelle explication du phénomène.

Nous dirons d'abord deux mots de l'article qui a paru dans les *Archives de Psychologie* de Genève (Décembre 1902). Son auteur, M. Jean de Pury, a soin, en premier lieu, de combattre l'hypothèse, selon laquelle le phénomène serait dû à des souvenirs d'une existence antérieure. Dans ce but, il rapporte quelques-unes de ces bizarres sensations, qu'il a lui-même éprouvées. Par exemple, un jour qu'il visitait pour la première fois le château de Saint-Germain, près de Paris, il se figurait l'avoir déjà vu autrefois ; seulement, il lui semblait aussi reconnaître la gare du chemin de fer, qui n'existait pas encore lorsque M. de Pury naquit. — C'est là un argument qui paraitrait en effet, irréfutable, mais dans le cas seulement où l'on aurait supposé que *tous* les faits de paramnésie, sans distinction, sont produits par des souvenirs de choses vues dans une vie antérieure. Or, nous ne croyons pas que, même les partisans de l'hypothèse, par trop hardie, de l'antévie, se soient avisés d'appliquer leur explication indistinctement à tous les cas où se présentait la sensation du « déjà vu ».

Quant à l'hypothèse selon laquelle il aurait visité la localité en rêve, M. de Pury est d'avis que l'on ne puisse en tenir compte, qu'après que toutes les autres suppositions aient été reconnues inacceptables.

Alors, le collaborateur des *Archives* écrit :

« Or, il me semble y avoir une explication suffisamment rationnelle de ces phénomènes de conscience, dans ce que j'essaierai d'appeler *l'antériorisation* des perceptions actuelles.

« Chacun connaît le phénomène de double réfraction, qui fait qu'une image réfléchie par les deux faces d'une même glace, ou par les deux faces d'un prisme, se trouve simultanément projetée sur deux plans différents.

« Si l'on suppose un phénomène analogue se passant dans le cerveau sous l'influence de conditions psychiques, non encore définies, nous avons l'explication parfaitement plausible de la soi-disant réminiscence. Au moment même où nous nous percevons nous-même, dans un milieu donné, l'image présente nous apparaît simultanément sur le plan du passé. Notre âme, pendant un instant, voit double, comme nous voyons double quand nous employons des lunettes qui ne sont pas faites pour nos yeux, ou quand nous déplaçons de quelqu'autre façon le parallélisme de nos deux rayons visuels.

« Ce qui *est* nous semble appartenir tout à la fois au moment actuel et à un moment plus ou moins ancien, mais dont l'époque, il faut bien le remarquer, est toujours absolument indéfinie. »

En effet, l'hypothèse de M. de Pury s'adapte fort bien au sentiment du « déjà vu », ou pour mieux dire, du « déjà vécu », que l'on éprouve dans les cas en question. Malheureusement, son explication n'en est une que jusqu'à un certain point seulement. Sans doute, dans les phénomènes de la paramnésie, « au moment même où nous nous percevons nous-même dans un milieu donné, l'image présente nous apparaît simultanément sur le plan du passé » : c'est là un fait qui a été remarqué par tous ceux qui ont étudié la question. Le point sur lequel ils ne tombent plus d'accord, c'est *la nature* des « conditions psychiques non encore définies, » dont nous parle M. de Pury.

II

Passons maintenant à M. le Dr Piéron, avec lequel nous avons déjà engagé quelques escarmouches dans les derniers numéros de cette Revue (1). Voici son opinion :

Il est vraiment curieux de voir qu'une question comme celle de la paramnésie, qui a attiré pendant plusieurs années l'attention des penseurs et des savants, n'ait pas encore reçu une interprétation qui ait paru complètement satisfaisante. Aussi s'est-on hâté de recourir à des explications plus ou moins vagues, d'un domaine plus ou moins inaccessible, plus ou moins surnaturel. Que Clement Scott ait fait appel à un don prophétique, soit! que des individus atteints de phénomènes de ce genre se croient une faculté divinatrice, cela n'a rien d'extraordinaire. Mais qu'un philosophe sérieux comme M. Lalande fasse appel à la télépathie, cela est tout à fait remarquable (2). Non seulement cette hypothèse ne peut expliquer la totalité des faits et paraît insuffisante aux spirites eux-mêmes, mais encore elle ne ferait qu'expliquer *obscurum* par *obscurius*, et cela doit logiquement suffire pour éliminer une hypothèse, surtout chez un philosophe : car s'il fallait expliquer la télépathie, en admettant même qu'elle existe, on serait encore plus en peine; à moins de se lancer dans les expressions vagues, qui ne sont fondées sur rien, de communication de la force psychique par exemple, et autres. Admettons alors la vue à distance ou le rêve prophétique comme source de paramnésie ! Il y a naturellement des spirites qui l'ont fait, se fondant sur l'incapacité de la science à rendre compte de phénomènes aussi fréquents (3)...

Alors, M. Piéron nous présente à son tour sa théorie — la seule vraie :

Supposons qu'une perception, dans un état donné, traverse lentement le domaine subconscient, et parvienne à la conscience personnelle avec, déjà, ce caractère lointain, effacé, de rêve, que prennent les états qui émergent de ces dessous ignorés; qu'à un moment, soit sous l'influence de cette perception émergente, soit sous toute autre influence, il y ait une sorte de secousse, un chan-

(1) Septembre 1902, p. 267, et Oct.-Nov., p. 305.

(2) Lalande. Des paramnésies, *Revue philosophique*, t. XXXVIII, nov. 1894, p. 485-497.

(3) Bozzano. La paramnésie et les rêves prémonitoires, *Revue des études psychiques*, 1901.

gement d'état, et que la perception ne subisse plus de ces retards; une perception du même objet va rejoindre directement et sans obstacle dans la conscience personnelle la perception antérieure longtemps arrêtée en chemin, pour la précéder ou pour la suivre; ce rapprochement, cette coexistence de deux images, l'une effacée et l'autre vive, aura le même aspect que la coexistence d'une perception et d'un souvenir, à cette différence près que, malgré tous les efforts que l'on peut faire, il est impossible de localiser ce pseudo-souvenir qui vient de ce subconscient ignoré, et qui, pour le sujet, vient il ne sait d'où. Il y aura paramnésie...

Nous devons d'abord observer que nous n'avons aucune difficulté à admettre que les choses se passent réellement ainsi, en certains cas. D'ailleurs, ainsi que le Dr Piéron lui-même le fait remarquer, son hypothèse n'est qu'une variation, assez subtile, d'autres qui l'on précédée et qui paraissent tout aussi bien justifiées.

Seulement, il ne s'agit pas de discuter si l'explication proposée par M. Piéron est juste, mais si elle l'est dans *tous les cas*, de telle manière à rendre inutiles toutes les autres en général et celle de la télépathie en particulier.

Or, il est évident que M. Piéron n'est pas à même de répondre à cette question d'une manière affirmative, si ce n'est en adoptant le système contre lequel nous ne cessons de protester — c'est-à-dire, en supprimant tous les exemples qui ne sont pas favorables à sa théorie — système que M. Bozzano avait déjà dénoncé dans cette *Revue* (1), justement au sujet de la paramnésie, en rappelant les paroles de Myers sur « le penchant qui inspire certains savants de fond en comble : c'est-à-dire celui de traiter la partie la plus facile de ces sujets avec habileté et érudition, alors qu'on ignore ensuite complètement, systématiquement l'autre partie, pourtant la plus importante et la plus difficile ».

Nous avons récemment publié quelques-uns parmi les exemples contraires à la théorie de M. Piéron. Ainsi, celui rapporté par Lalande, de M. Sch..., lequel, quand il est frappé par la sensation du « déjà vu » à l'aspect d'un objet, qu'il voit

(1) Janvier 1901, page 64.

pourtant sans doute pour la première fois, se souvient d'un détail, invisible du point où M. Sch... se trouve; il s'approche alors de cette partie de l'objet, et constate que le détail en question existe réellement. Ainsi le fait du Dr L... qui, en assistant à la représentation d'une comédie qui lui était absolument inconnue, est à même de faire connaître d'avance à un ami qui se trouve auprès de lui, ce que les acteurs vont dire ou faire. Surtout le cas de Miss L.-N. Robinson, qui, dans une promenade aux environs du lac de Thun, en Suisse, où elle n'avait encore jamais été, « reconnaît » la scène qui se déroule devant ses yeux et dit à ses compagnons : « En suivant tel sentier, de l'autre côté de la montagne, vous trouverez un arbre qui porte une plaque de métal avec une inscription» — ce qui fut ensuite reconnu exact. Ou bien, le cas semblable, raconté par le colonel Collet. — La plupart de ces exemples sont appuyés par le témoignage de plusieurs personnes, de telle façon à établir qu'ils ne peuvent pas être le produit d'une erreur de mémoire — surtout celui de Miss Robinson.

D'ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, si l'on admet des cas de rêves prémonitoires, tels que ceux rapportés aux pages 227 et 373 de la Revue, 1901 ; ou des cas de rêves télesthésiques, tel que celui vraiment typique de Lady B..., reconnaissant la maison qu'elle avait vu vingt fois en rêve est indiquant des changements qu'on y avait apportés depuis peu ; ou des cas de rêves télépathiques, même provoqués d'une manière expérimentale, tels que ceux rapportés par le Dr Ermacora (page 346 de 1901) — si l'on admet la possibilité de tout cela, pour ne pas montrer de parti pris, alors l'on ne parvient vraiment pas à comprendre pourquoi le Dr Piéron refuse de reconnaître que le souvenir de ces rêves peut rester dans la mémoire du rêveur à l'état latent, jusqu'à ce que la même scène, se répétant dans la vie réelle, vient à le réveiller pour la conscience personnelle, quoique pas d'une façon si parfaite à faire *toujours*, ou *immédiatement*, connaître que la chose avait été vue en rêve.

(1) 1901, p. 59, 66, 336; 1902, p. 181.

Maintenant, mettons de côté les rêves prémonitoires, pour nous en tenir à cette hypothèse télépathique, mise en avant par Lalande, et contre laquelle M. Piéron tourne — comme M. Binet l'avait fait avant lui — les foudres de son mépris. Cela pourrait encore se concevoir si M. Piéron n'admettait absolument pas la possibilité de la télépathie. Bien loin de là, il a déclaré dans la lettre qu'il nous a écrit et que nous avons publiée dans la livraison d'octobre, que « la télépathie est fort possible »; que « c'est un phénomène naturel qui ne nous paraît susceptible d'aucune objection *a priori.* » Si le Dr Piéron est disposé à admettre la télépathie dans la mesure où elle lui paraît une hypothèse nécessaire, pourquoi donc s'étonne-t-il que ceux qui ont eu l'occasion de s'assurer de la réalité de cet ordre de phénomènes puissent supposer que l'idée acquise par une voie télépathique donne lieu au sentiment du « déjà vu »? Cela n'est pas logique, hormis que M. Piéron ait recours à l'éternel système de négliger tous les cas qui ne peuvent être expliqués autrement que par la télépathie, ou par un phénomène plus extraordinaire encore.

Par exemple, le Dr Piéron faisait allusion, dans la lettre qu'il nous a adressée, à « un cas d'apparence télépathique », qu'il allait publier. Il le publia en effet. Il s'agit d'une jeune fille, Mlle X., qui croit entendre la voix d'une de ses amies, très malade; elle ajoute qu'elle la croit morte. En effet, la malade expire, à peu près en ce moment, le nom de Mlle X. sur les lèvres.

Les circonstances qui accompagnent ce fait ne sont pas très probantes. Mais supposons un instant, pour l'utilité de la discussion, que le fait soit bien prouvé. Supposons que la perception de Mlle X. soit restée latente dans son esprit, et que la jeune fille ait été informée, plus tard, de la mort de son amie; aussitôt, à cette annonce, le souvenir latent aurait pu se réveiller dans le cerveau de la jeune fille d'une façon confuse, inexplicable, avec impossibilité de le localiser dans le temps — d'où le phénomène de la paramnésie. — Et si, dans le cas rapporté par M. Piéron, la télépathie n'est point l'hypothèse nécessaire, elle l'est bien en d'autres cas.

Quant au fait, que nous ne connaissons peut-être pas l'explication de la télépathie, cela ne prouve absolument rien. Nous n'expliquons qu'au moyen de vagues hypothèses la gravitation universelle et la plupart des autres lois naturelles — y compris celle de la *vie*; cela ne nous empêche point de les admettre.

Pourquoi donc le Dr Piéron se moque-t-il de personnes, même très estimables, tel qu'Ath. Lalande, parce qu'elles ont tenu compte de l'hypothèse télépathique pour expliquer certains cas auxquels on ne pourrait pas adapter une autre explication — ainsi que dans quelques-uns au moins, des cas cités par M. Lalande lui-même?

III

Ce qui nous réconforte, c'est de voir qu'au moins hors de France les nouvelles idées font leur chemin sur le terrain de la psychologie.

Au nombre des publications qui se sont dernièrement occupées de la paramnésie, il faut ranger la *Rivista Sperimentale di Freniatria,* de Reggio-Emilia (Italie), dirigée par cette illustration de la psychiatrie qu'est le professeur Tamburini. Dans la dernière livraison de cette Revue, le Dr G. C. Ferrari, rédacteur en chef, publie quelques notes critiques sur l' « Interprétation psychologique de certaines paramnésies », dont nous détachons le passage suivant :

« Si c'est depuis peu de temps seulement que le problème de la paramnésie a réveillé l'intérêt des psychologues, il a pourtant été observé depuis plusieurs siècles.

« En effet, les Pythagoriciens, qui racontaient que leur Maître s'était souvenu de certains faits qui dataient d'avant sa dernière incarnation, font évidemment allusion à l'impression du « déjà vu »; dès lors, nous voyons Saint Augustin réfuter leur doctrine, en accusant tout bonnement le Malin de ces « *falsas memorias quales plerumque experimur in somnis, quando nobis videmus reminisci quasi egerimus aut viderimus quod nec agimus omnino nec vidimus* (1), où l'on peut voir qu'il touchait déjà au rapport qui

(1) *De Trinitate*, Lib. XII, Cap. xv, § 21.

existe entre les phénomènes du rêve et ceux-ci, encore plus mystérieux.

« Les deux interprétations n'ont pas cessé d'avoir des partisans; si l'on veut bien lire l'intéressante et savante Revue critique de Vesme : « *A propos de rêves prémonitoires et de paramnésie* » (1), on y trouvera justement rangées parmi les explications possibles, celle télépathique, dans le rêve et dans la veille, celle télesthésique, celle spiritique et... celle des Pythagoriciens.

« Le fait que l'on cherche des causes extra-normales pour un phénomène si mystérieux, prouve seulement que les explications plus ordinaires ne sont pas suffisantes, et que le phénomène inspire toujours le plus grand intérêt. D'ailleurs, au moins l'hypothèse télépathique est plus admissible et raisonnable que bien d'autres, n'ayant que le bonheur d'avoir été présentées par des *autorités*...

« Mon hypothèse se rattache, d'une certaine manière, à la théorie du dédoublement de la conscience, au moyen de laquelle on a déjà tâché d'expliquer la paramnésie. Selon mon idée, si une impression reçue au cours d'un état de distraction profonde, complète, est capable de rappeler à la réalité extérieure, actuelle, le sujet qui l'a reçue ; ou bien si la même image est présente lorsque le sujet se réveille tout seul, ce dernier, en contemplant alors avec sa conscience personnelle actuelle intégrale la scène qui avait déterminé la première impression et le réveil, a la sensation comme de revoir une chose déjà connue, parce que l'image qui l'a frappé s'était déjà associée, vaguement, avec l'état d'âme, ou avec le groupe mal défini, mal coordonné des souvenirs qui formaient le fond de sa conscience au moment qui avait précédé le réveil.

« Ainsi l'on pourrait expliquer des faits fort importants : 1° l'impossibilité où chacun se trouve de localiser sur un point quelconque de son passé le phénomène ; 2° pourquoi le phénomène se produit toujours au sujet de faits banaux, qui ont justement, à raison du peu d'importance que l'on y attache, la propriété, avant tout de permettre à l'attention du sujet de revenir en arrière, ensuite de ne pas étonner le sujet qu'il ne lui soit pas possible de les localiser dans le passé ; 3° cette impression si commune, tout en étant développée d'une manière différente dans les divers cas, et à laquelle on doit probablement attribuer la véritable essence, le

(1) *Revue des Etudes Pyschiques*, N° 8, 9, 10, 11, 12 de 1901.

vrai fondement de l'« impression du déjà vu », par lequel « on sent » la répétition du *mouvement* d'une scène, et il semble, au fur et à mesure qu'une chose arrive, que l'on aurait pu la prédire ».

Il est possible que l'hypothèse du Dr Ferrari ne soit pas complètement nouvelle ; le professeur Vizioli, entre autres, explique d'une manière semblable le cas de M. Sch..., rapporté par Lalande, dont nous avons parlé plus haut. Aucun doute, pourtant, que l'explication doit être juste en bien des cas.

Seulement, M. Ferrari écrit :

« Mon interprétation prétend expliquer uniquement les faits qui ont été observés par moi. J'ai déjà déclaré être disposé à croire qu'il existe plusieurs genres de paramnésie; peut-être m'est-il arrivé, à moi aussi, d'en rencontrer quelques cas auxquels mon interprétation n'était pas applicable. »

Et plus loin :

« J'insiste encore dans mon affirmation que, si je crois que ma théorie est assez justifiable en plusieurs cas, à tel point que j'ai jugé utile d'en parler, je suis d'avis qu'elle ne peut pas s'appliquer à bien d'autres cas — ce que l'on peut dire, du reste, de toutes les autres théories les plus connues. « Il y a au monde plus de choses que nous n'en imaginons dans notre philosophie... »

Maintenant, qu'il me soit permis de demander de quel côté est la vraie sagesse scientifique : du côté de celui qui, tout en admettant la possibilité de la télépathie, se moque (l'on ne sait trop pourquoi) de ceux qui supposent qu'elle peut donner lieu à des cas de paramnésie — ou bien du côté de celui qui, tout en soutenant telle ou telle hypothèse, admet prudemment la possibilité qu'il y en ait d'autres, fondées sur des phénomènes encore ignorés par la Science, laquelle, il y a un siècle, niait encore la chute des aérolithes, déjà connue par tous les peuples de l'Antiquité.

VESME.

Le Procès d'Anna Rothe

Si jamais il y a eu procès dont la plupart des journaux aient rendu compte d'un manière inexacte, partiale, où les idées et les plaisanteries du rédacteur, ses jugements préconçus se soient plus complètement substitués aux dépositions des témoins, de façon à dérouter complètement l'opinion publique — c'est bien le procès d'Anna Rothe, qui nous a offert ce spectacle attristant et que l'on n'avait pas rencontré même dans les affaires qui avaient le plus passionné et surchauffé les esprits.

Certes, il y a eu, surtout en Allemagne, des journaux qui ont relaté d'une manière presque sténographique les débats, et qui ont ainsi fait une juste part tout aussi bien aux dépositions favorables qu'à celles contraires à l'accusée. Mais la plupart des rédacteurs, et surtout des correspondants de journaux qui se bornaient à donner un abrégé des débats, se sont comportés avec un sans-gêne naïf, qui n'a rien à voir avec la justice et l'honnêteté.

De notre côté, les limites de notre publication ne nous permettent guère de donner un compte rendu *complet* du procès — ce qui n'a d'ailleurs pas même été fait par la plupart des journaux spirites allemands, qui ne consacrent à l'affaire plus de deux ou trois pages. Après tout, ces débats ont plutôt un intérêt anecdotique, comme curiosité, qu'une portée scientifique. Nous nous bornerons donc à donner une idée générale du procès, en tâchant d'y mettre toute l'impartialité possible.

Le procès a eu lieu devant le Tribunal correctionnel de Berlin; il dura cinq jours au milieu d'une affluence extraordinaire de curieux.

Dans son interrogatoire, l'accusée se montra simple et

intelligente,en répondant brièvement aux questions qu'on lui adressait, sans trop divaguer.

Voici quelques-unes de ses réponses :

Le Président. — Depuis quand croyez-vous être en rapport avec les esprits ?

La prévenue. — Depuis 10 ans.

— Comment cela a-t-il commencé ?

— C'est à l'occasion de la mort du fiancé de ma fille. Après son décès, je le voyais toujours assis sur son sofa, dans sa posture ordinaire; j'ai été à même de lui parler à plusieurs reprises. Pourtant, j'avais eu déjà des visions lorsque j'étais encore tout enfant.

— Quel était le caractère de ces visions ?

— Je voyais des formes humaines que les personnes qui m'entouraient ne voyaient pas. Il m'arrivait souvent de donner la description de ces fantômes aux gens qui étaient présents et qui reconnaissaient alors dans l'apparition l'un de leurs morts, que je n'avais jamais connu.

— Quand avez-vous commencé à spéculer sur vos prétendues facultés ?

— Je n'ai point spéculé. Mais je suis pauvre, et il est tout naturel que, lorsqu'on m'appelait dans quelque ville, les personnes qui s'intéressaient à mes séances payâssent les frais de mes déplacements et de mon entretien.

Un peu plus loin, l'accusée ajoute :

— Je laissais à M. Max Jentsch le soin de s'occuper de tout cela.

Voici, maintenant, un passage de l'interrogatoire qui a trait aux séances :

Le Président. — Pourquoi ouvriez-vous vos séances par une prière ?

Réponse. — Je prie toujours; ma vie est toute une prière.

— C'étaient des prières de votre invention ?

— Lorsque je prie, je dis ce qui me vient du cœur ; ce sont parfois des choses que j'ai lu dans mon livre de prières.

— Quand vous arrivait-il de tomber dans un état le somnambulisme ?

— Lorsque l'on me regardait fixement dans les yeux, je tombais dans l'état de clairvoyance.

— Comment expliquez-vous cela ?

— Je n'explique rien...

— Dans cet état vous avez fait des discours; des défunts auraient parlé par votre bouche.

— On m'a dit cela; quant à moi, je ne le sais pas.

— Vous auriez fait parler Paul Flemming, Zwingle et un enfant appelé Friedchen.

— C'est ce que l'on m'a dit.

— Avez-vous connu ce Friedchen de son vivant ?

— Non, monsieur.

— Vous avez dit, auparavant, avoir causé avec l'esprit de votre petit enfant mort.

La prévenue fait un signe affirmatif; elle s'essuie une larme avec son mouchoir.

— Quand on vous arrêta, dans votre dernière séance, on trouva sur vous beaucoup de fleurs, plusieurs oranges et d'autres objets cachés sous vos robes.

— Je l'ai entendu dire ensuite, mais je n'ai aucun souvenir de ce qui s'est passé en ce moment. J'étais entrancée.

Remarquez bien que nous reproduisons ces passages de l'interrogatoire, d'après un journal fortement contraire au médium.

Passons, maintenant, aux témoins à charge. Ce sont d'abord les gens de police, qui avaient été chargés de faire le coup.

Le *commissaire von Kracht* rapporte qu'il fit semblant d'être un bon agriculteur, venu à Berlin pour assister à quelques séances de Mme Rothe. Pour inspirer confiance à l'entourage du médium, il montra un grand enthousiasme pour les croyances spirites : il raconta même un fait assez étrange qui lui était réellement arrivé lorsqu'il était encore enfant. Un jour qu'il se trouvait dans une église, pendant une cérémonie, la pensée lui vint subitement, de l'effet que produirait la chute d'une bombe au milieu de tout ce monde. A cette pensée, il fut saisi d'une grande frayeur. Et voilà qu'un coup de feu retentit dans l'église : un jeune homme venait de tirer sur le prêtre. Max Jentsch (l'impresario d'Anna Rothe), déclara qu'il s'agissait là probablement d'un cas de transmission

inconsciente de la pensée du jeune homme qui allait faire le coup à M. von Kracht.

Le témoin fait ensuite le récit de la première séance à laquelle il assista avec Anna Rothe. On entendit d'abord quelques coups frappés dans la table ; celle-ci se souleva à plusieurs reprises ; alors le médium tomba en « trance ». Il fit un petit discours, parlant de la vie d'outre-tombe, à laquelle on devrait songer, en détachant son cœur des choses d'ici-bas. Il dit tout à coup :

— Je vois une forêt verte dans laquelle se promène un monsieur à barbe grise.

— Mon père — répondit Kracht — avait en effet une barbe grisonnante.

— Il porte trois décorations sur la poitrine.

— C'est exact — confirma le commissaire déguisé (1).

Alors apparut, à côté du médium, subitement, un grand et beau rameau de sapin fraîchement coupé. Il le remit au commissaire en disant :

— Je te remercie de t'être approché de moi, d'un cœur aimant, en cette heure solennelle (2).

Von Kracht ajoute n'avoir pas tardé à se persuader que le médium tirait de sa poche les fleurs qu'il présentait au public comme venues de la « quatrième dimension. »

Le commissaire Léonhardt, par contre, est d'avis que Mme Rothe tirait les fleurs du tapis de la table. Il fait remarquer que tous les esprits qui parlaient par la bouche du médium, fussent-ils celui de Luther ou de Flemming, avaient un accent saxon très marqué et mêlaient même à leur langage bien des mots en dialecte saxon.

Le témoin relate ensuite la scène de l'arrestation d'Anna Rothe. Celle-ci tendit une fleur à un journaliste qui se trouvait en face d'elle. A ce moment, M. von Kracht se leva d'un bond, cria : « Halte ! » et saisit les deux mains de l'accusée. Le médium parut s'évanouir, puis commença à se débattre. Les spectateurs prirent énergiquement son parti. On fit sortir les hommes et Mlle Bin-

(1) N'est-ce pas là de la clairvoyance, qui prouverait que le médium ne simulait pas complètement ? — *N. de la R.*

(2) Là il n'y avait évidemment pas de clairvoyance ; le cas prête même assez à la plaisanterie ; mais ceux qui ont étudié les phénomènes du somnambulisme artificiel ne trouveront en cela absolument rien d'anormal. — *N. de la R.*

genheimer fouilla l'accusée. On trouva dans son jupon 153 fleurs, quelques oranges et quelques citrons.

L'accusée. — Ce jupon, que j'ai acheté au Bon Marché, à Paris, n'a rien de spécial. Il est comme tout autre jupon. Il suffit de l'examiner pour comprendre qu'il est impossible d'y introduire tant de fleurs et de fruits.

Le Dr *Planen*, autre témoin, parle d'une séance spirite donnée par Anna Rothe à Dresde, et dans laquelle le médium s'est sans doute servi d'un mannequin mu par un fil de fer et illuminé au moyen du phosphore, pour fabriquer un spectre présentable. On a lu ces choses dans le fameux livre du Dr *E. Bohn*, qui vient à son tour faire sa déposition.

Le magnétiseur *Geist* dit, en substance, qu'il a toujours considéré les faits et gestes d'Anna Rothe avec méfiance.

Le boulanger *Lange* et sa femme ont bien remarqué que le médium, avant d'obtenir un apport de fleurs, portait ses mains à sa poche.

Un ou deux autres témoins viennent déclarer qu'ils se sont bien aperçu que les fleurs et les fruits descendaient lentement du plafond parce qu'ils étaient attachés à un fil.

Commence alors le défilé des témoins à décharge. Ils sont à peu près quarante ; presque tous des docteurs, des professeurs, un magistrat, etc. Ainsi que nous l'avons fait pour les témoins à charge, nous ne parlerons que des principales dépositions.

On remarque d'abord le *docteur en médecine Kœssinger*, lequel donne des preuves de la clairvoyance d'Anna Rothe, qui lui a décrit exactement son domicile, sans l'avoir jamais vu, etc. Il ajoute :

— Je suis à même de faire la preuve devant le Tribunal, que les expériences de Mme Rothe ne reposent pas sur des supercheries.

Le *Dr Groll*, officier de santé, raconte qu'il a très attentivement observé Anna Rothe et qu'au moment où un œuf de verre s'est formé entre ses mains, celles-ci étaient sur la table. L'œuf ne pouvait pas descendre des manches, qui étaient étroitement closes.

Un mouvement de curiosité se manifeste à l'apparition du

témoin le plus important : le *président Georges Sulzer*. Voici un abrégé de sa déposition :

« J'ai 59 ans, et suis, depuis sept ans, président par élection de la Cour de Cassation de Zurich. Je suis spirite, en ce sens que je crois à l'existence de *l'au-delà* et à la possibilité de rapports entre l'au-delà et le monde terrestre.

« En l'an 1899, Mme Rothe vint dans une localité des environs de Constance, où j'assistai à une séance. On avait soigneusement vérifié et inspecté les bagages et vêtements de Mme Rothe et de M. Jentsch, son impresario; ces deux personnes furent l'objet d'une surveillance constante. J'étais placé près de Mme Rothe et ne la quittais pas des yeux. Tout à coup, Anna Rothe se mit à parler comme si un esprit se manifestait au moyen d'elle. Je reconnus aussitôt la voix, la façon de s'exprimer d'une de mes parentes morte. Ce qu'elle me dit me remplit d'étonnement.

« En effet, elle me parla de mon abjuration et me félicita de n'avoir pas persévéré dans cette voie et d'être revenu à la foi chrétienne, L'esprit ajouta : « Tu as prié, il y a quelques jours, pour ton père « et celui-ci a été très satisfait. » Et effectivement, comme l'esprit le disait, j'avais fait cela.

« Alors commencèrent les apports de fleurs. La chambre était claire; on voyait très distinctement que Mme Rothe cueillait les fleurs dans l'air.

« Je tendis à Anna Rothe des feuillets de papier blanc. Elle posa la main dessus. D'autres spectateurs, parmi lesquels quelques incrédules, posèrent leurs mains sur sa main. Au bout de quelques secondes, ils sentirent des frémissements, et bientôt après, les pages étaient remplies d'écriture.

« Deux ans plus tard, sur mon invitation, Mme Rothe et M. Jentsch vinrent donner chez moi quelques séances, auxquelles assistait également M. le professeur et docteur Sellin. Ici également Mme Rothe et M. Jentsch furent soigneusement examinés et fouillés au commencement de la séance. Néanmoins, les apports se produisirent; mon fils, à sa grande surprise, reçut un nénuphar paraissant fraîchement cueilli, mais se fanant très vite, comme on le sait d'ailleurs. Le médium obtint également l'apport de plusieurs roses toutes fraîches d'une catégorie toute spéciale, dont les tiges étaient garnies de petites épines. J'ai examiné ces fleurs consciencieusement et ai constaté qu'aucune des épines n'était

brisée, ni froissée. Il aurait été matériellement impossible de garder ces roses avec leurs épines aussi intactes, si Mme Rothe les avait apportées dans ses vêtements, c'est-à-dire si les apports n'avaient été qu'une vulgaire supercherie.

« Pendant l'une des séances, ma femme défunte a communiqué avec mon fils par l'intermédiaire de Mme Rothe. Ma femme dit par la bouche du médium : « Anna ne t'est pas destinée, tu dois « la chasser de ton esprit. » Mon fils est devenu tout pâle en me disant qu'en effet il avait une maitresse de ce nom et qu'il allait rompre avec elle.

« Plus tard, j'appris qu'Anna Rothe avait acheté à Zurich des fleurs qu'elle fit apparaître chez moi. J'avoue que ma foi s'en est trouvée momentanément ébranlée. Mais alors, j'ai redoublé de surveillance, j'ai fouillé plus soigneusement que jamais Mme Rothe et M. Jentsch avant chaque séance; des personnes de confiance amenèrent ensuite le médium et son impresario dans la salle, avec la plus grande attention; or, les fleurs apportées furent plus abondantes que jamais. D'ailleurs, elles descendaient très lentement d'en haut et il est impossible qu'elles aient été jetées par quelqu'un caché derrière. A un certain moment, je remarquai soudainement quatre points nébuleux sur la main du médium, points qui, en se condensant, se transformèrent en quatre bonbons portant la marque : *Mande*.

« J'en conclus que les fleurs ont d'abord été achetées par le dédoublement d'Anna Rothe et qu'elles ont été dématérialisées et rematérialisées par les esprits, c'est ce qui m'explique qu'elles étaient aussi fraîches que si elles venaient d'éclore au bout des doigts du médium.

« Lors de mon témoignage devant M. le Procureur du Roi qui me demandait comment j'expliquais ces phénomènes, j'ai répondu que je les attribuais à la dématérialisation. Les fleurs prises ailleurs se dissolvent en atomes, viennent à l'endroit désiré, le médium les perçoit comme des points lumineux dans le brouillard, elles redeviennent compactes et apparaissent subitement couvertes de rosée [1]. »

(1) Du *Berliner Lokalanzeiger* :
« Il nous est revenu, de la part d'une personne célèbre dont la bonne foi ne peut absolument pas être mise en doute, mais qui désire garder l'anonyme, et qui a suivi les faits et gestes de Mme Rothe pendant de nombreuses années, que cette dame a été pendant tout un jour sous sa

* * *

On connaît le résultat de ces débats. Après trois expertises concluant à la responsabilité limitée, Anna Rothe a été condamnée à un an et six mois de prison, y compris les 13 mois de détention déjà soufferts.

Maintenant, estimez-vous que le procès a enfin éclairé l'« affaire Rothe » ?

Et d'abord, que s'agissait-il de prouver ?

Que la trance de Mme Rothe était simulée ? — Les médecins eux-mêmes qui avaient été chargés d'examiner Mme Rothe pendant sa détention à la Charité, n'ont osé l'affirmer.

Que les prétendues communications des Luther, des Mélanchthon, etc., que Mme Rothe débitait pendant ses trances, ne venaient pas réellement de ces personnages, mais plutôt de la subconscience du médium ? — C'est ce qui arrive avec la plupart des médiums, peut-être même avec Mmes Piper, Thompson, etc., sans que personne ait imaginé pour cela d'incarcérer ces respectables dames.

Que l' « écriture directe » obtenue au moyen de Mme Rothe était simulée ? — Il n'a même pas été question de cela.

Que la prévenue simulait les *apports* de fleurs et autres objets ? — C'est à cela, en effet, que se réduit toute la question. Disons-en deux mots.

Ante omnia, protestons contre l'absurde théorie attribuée aux spirites par des gens qui ne connaissent pas le premier mot de ces questions : à savoir, que les objets *apportés* sont des créations nouvelles. Non ! Si le phénomène est authentique, il ne s'agirait, en tout cas (ainsi que l'a fort bien expli-

---

surveillance personnelle, qu'il ne l'a pas quittée d'un instant et que malgré cela d'autres personnes, dont la bonne foi ne peut non plus être mise en doute, ont certifié l'avoir vue, pendant ce même laps de temps, sortir d'un magasin de fleurs, porteuse d'une volumineuse gerbe de fleurs qui toutes, le soir, apparaissaient pendant la séance. A quoi peut-on attribuer ce phénomène si ce n'est au dédoublement du médium ? En effet, celui-ci, en présence de la personne susnommée était tombé en état de catalepsie et c'est à ce même moment qu'on l'a vu sortir du magasin en question. »

qué le président Sulzer) que d'une *dématérialisation*, suivie par une *rematérialisation*. Les juges qui font prêter serment aux témoins sur l'Evangile, où il est question de la « multiplication des pains et des poissons, etc. » ne peuvent pas nier *a priori* ces phénomènes, que les sujets catholiques de la Prusse attribuent tout aussi bien à une foule de Saints. Les Crookes, les Wallace, les Richet, les Lombroso, les Morselli et une centaine d'autres savants au moins ont affirmé avoir assisté à des *matérialisations* et *dématérialisations* de fantômes dans les séances médianimiques. Fantômes ou objets, le principe du phénomène est probablement toujours le même.

Si l'on admet ce phénomène de dématérialisation et successive rematérialisation, qu'un tribunal ne peut pas nier *a priori*, on est porté à admettre aussi que (conformément à l'opinion des spirites), l'*apport* d'un objet qui se trouve dans le voisinage du médium, dans la pièce où a lieu la séance, où (mieux encore) sur le médium lui-même, s'opère plus facilement que l'apport d'un objet qui se trouve loin de là. Etant donné ceci, le fait que Mme Rothe achetait parfois des fleurs qui apparaissaient ensuite à la séance ne prouverait absolument rien. Ainsi que nous l'avons vu, le président Sulzer, devant ce fait, a cru nécessaire de redoubler les précautions; de faire mieux fouiller le médium et son impresario, etc.; les apports se produisirent quand même. L'expert Dr Max Dessort affirme que l'on se bornait à soulever légèrement le jupon du médium, pour le fouiller. C'est faux. Vingt témoins sont venus affirmer le contraire : à Paris, Anna Rothe a été complètement déshabillée, y compris la chemise, et rhabillée d'un peignoir appartenant à la maîtresse de la maison. Les invités ont tous pu voir les vêtements quittés par le médium et déposés dans une pièce éloignée. Aussitôt conduite à sa place, un cercle se forma autour de Mme Rothe, lui interdisant toute communication avec l'extérieur.

Chez M. Seifert, l'un des commerçants les plus estimables de Berlin, à une séance à laquelle assistaient la générale de Moltke, les baronnes de Grünhof, de Konneritz, de P...,

Mme de Reiss, le Dr S..., etc., le médium a été dépouillé et ensuite habillé de nouveau par Mmes de Grünhof et de Könneritz, qui le prirent ensuite par les mains, l'accompagnèrent ainsi dans la chambre où l'on devait tenir la séance et le firent asseoir sur la chaise qui lui était destinée. Et ainsi de suite, pour des *centaines* d'autres séances, où les apports se produisirent.

Mais les fleurs, les fruits découverts sur Mme Rothe dans la dernière séance ? — Voici un spirite prêt à répondre :

« On avait fouillé le médium avant la séance ; l'on n'avait rien trouvé sur lui. Plus tard, quand les apports eurent commencé, l'on trouva sur Anna Rothe des fleurs? C'est tout naturel; nous spirites, nous disions justement que *ces fleurs se matérialisent pendant les séances* ; nous disions que la lumière est un élément défavorable à la production de ce phénomène et que c'est pour cela que l'on installe dans la pièce des séances un « cabinet noir »; souvent, ce sont les jupes elles-mêmes du médium qui remplacent le cabinet noir; c'est là, par exemple, que se matérialisent ces membres extranormaux qui ont été signalés par Zöllner, par Lombroso, par Ochorowicz, etc. »

Ecoutons un autre spirite :

« Quand même Mme Rothe aurait usé d'une supercherie dans quelques séances, est-ce que cela prouverait qu'il en était toujours ainsi? Dans les séances avant lesquelles on l'avait complètement déshabillé, ensuite rhabillé d'une autre robe, le médium ne pouvait pas avoir recours à cette fraude. »

Un troisième spirite nous dira :

« Le médium avait jugé bon, dans quelques séances, de porter sur lui les fleurs, afin de faciliter le phénomène ? Il a fort bien fait. Cela n'empêchait pas les apports de se produire d'une manière surnormale. En effet, n'avez-vous pas entendu le président Georges Sulzer parler « des points nuageux qui se solidifièrent sur la main du médium jusqu'à devenir des bonbons sur lesquels le mot *Mande* était imprimé? L'avez-vous entendu parler des fleurs « qui descendaient très

lentement d'en haut », comme l'affirment d'autres témoins encore, à tel point que l'on a dû recourir à la plaisante hypothèse du fil de fer auxquels les fleurs auraient été suspendues? Eh! bien, si le médium avait apporté ces bonbons, ces fleurs dans sa poche, le phénomène de dématérialisation et rematérialisation n'aurait pas été moins réel.

« Avez-vous entendu M. Reinicke parler d'une mandarine qui « en volant lentement, est venue se poser dans la main, comme un oiseau »?

« Le témoin Gœrick n'a-t-il pas affirmé que les mandarines « se dégageaient peu à peu d'une masse nébuleuse et décrivaient dans l'air une courbe bleuâtre »?

« Un témoin qui assistait à la séance préparée par la Société Psychique de Berlin, le 20 août 1902, n'a-t-il pas fait le récit suivant: « La salle était brillamment éclairée. Les apports furent si nombreux que toutes les personnes présentes reçurent une fleur. Un gros bouquet tomba sur les genoux de ma femme assise à côté de moi; il ne tombait pas du plafond, mais semblait venir à travers le mur. Ma femme remit une branche de réséda à Mme Rothe et pendant qu'elle lui tendait la main, il se formait dans la paume une autre charmante fleur. *On voyait distinctement la formation graduelle de la fleur dans la paume de la main.* Tout à coup descendit lentement du plafond comme un rayon électrique qui se transforma en une fleur qui *resta suspendue à quelques pas devant Mme Rothe,* jusqu'à ce que celle-ci étendit le bras pour la cueillir.

« M. Seifert n'a-t-il pas raconté au tribunal :

« Une belle tulipe rouge, avec sa bulbe, se matérialisa dans la main ouverte du médium, à la vue de tous les expérimentateurs et en pleine lumière. »

« Le commandant Béra n'a-t-il pas écrit: « J'ai vu des pluies de fleurs tomber du plafond, des oranges suivre le même chemin... Des apports se sont formés, sous les yeux des assistants, dans la main ouverte du médium? »

« La princesse Karadja, médium elle-même — un médium millionnaire — a raconté à son tour :

« ... La matérialisation d'une bulbe eut lieu à quelques pouces de mon visage et fut particulièrement intéressante. Je remarquai une sorte de substance étincelante, d'un blanc de neige, suintant de tous les pores de la main du médium jusqu'à ce qu'elle eut l'aspect d'une boule lumineuse qui tournait par le moyen d'une force centrifuge ; jusqu'à la complète formation de l'oignon...

« D'autres objets que des fleurs et des fruits ont été produits à cette séance, entre autre un trèfle de métal *qui fut matérialisé dans ma main étendue.* Le médium plaça sa main à dix centimètres environ au-dessus de la mienne, et je vis une poussière étincelante, brillante comme du phosphore, pleuvoir dans ma main et se condenser en la forme de ce petit objet que j'ai conservé. »

*
* *

Faut-il donc croire à l'authenticité des phénomènes de Mme Rothe ?

Nous sommes loin de le dire. Qui sait? Tous ces témoins avaient peut-être la berlue. Les débats du procès ont bien un peu ébranlé notre scepticisme, mais nous sommes loin encore d'être convaincu. Seulement, nous ne voulons pas juger comme le vulgaire : « Ces faits sont impossibles, donc ils ne sont pas vrais ; — Il n'y a pas de pierres dans le ciel, donc elles ne peuvent pas tomber. » Nous cherchons si l'on ne peut pas dire : « Ces faits sont vrais, donc ils sont possibles ; — Des pierres tombent du ciel, donc il y en a. »

Nous voulons uniquement constater que, comme nous l'avions prévu, le procès n'a pas fait la lumière ; chacun a gardé les opinions qu'il avait d'avance, en accusant vainement ses adversaires de parti pris, de vouloir nier ce qui est pourtant éclatant comme la lumière du soleil (c'est la phrase que le *Lokalanzeiger* adresse aux adversaires de Mme Rothe, et M. Maack à ses partisans), etc., etc. Ce qui n'est que de la

vaine rhétorique. Et la lumière a été si peu faite, que voici ce qu'envoyait à son journal le correspondant berlinois de l'*Echo de Paris*, à la date du 27 mars, c'est-à-dire à la veille de la sentence qui condamnait le *blumen-medium* :

Les sceptiques battent en brèche la foi nouvelle; mais leurs témoignages ne concordent guère : l'un a vu le médium lancer par derrière des fleurs, au-dessus de sa tête. L'autre raconte que les fleurs descendaient du ciel, lentement, parce qu'elles étaient attachées à un fil de fer. Il faudrait s'entendre.

Que relève-t-on, en somme, contre Anna Rothe? Trois témoignages, mais tous trois frappés de suspicion devant toutes les justices du monde, puisqu'ils émanent de gens de police. En sa faveur s'élèvent (et avec qu'elle ardeur passionnée!) la voix de plus de soixante honnêtes gens, qui ont vu, je dis vu, de leurs propres yeux vu, les fantômes et les nuées, les œufs de cristal et les breloques se balancer dans les airs, tandis que le médium tricotait tranquillement.

— S'il tricotait, alors il n'était pas dans les « trances », pourrait objecter un incrédule endurci (¹).

Mais à quoi bon insister? *Au point de vue historique, en suivant les méthodes les plus scrupuleuses, les miracles d'Anna Rothe sont bien et dûment établis...*

Quoi qu'il en soit, cette pauvre Anna Rothe est, depuis dix-huit mois, en prison préventive. Or, le docteur Henneberg, de la Charité, admet presque sans restriction son entière bonne foi. Il croit qu'elle voyait des fantômes et qu'elle entendait des voix. De plus, le cours du procès a clairement établi le dédain superbe que cette humble femme éprouvait pour l'argent. A ses yeux, il n'existait pas, et, dès qu'elle possédait quelques liards, largement et sans compter, elle les distribuait à de plus pauvres qu'elle.

Alors je ne vois pas bien à quoi riment ces dix-huit mois de prison. Les supercheries innocentes que lui a suggérées sa vanité de déséquilibrée ne paraissent en aucune façon justifier une réclusion aussi longue.

Et le tribunal, s'il veut être juste, *après avoir établi juridique-*

---

(1) Il est évident que, lorsqu'il tricotait, le médium n'était pas en état de trance. Seulement les phénomènes se produisaient quand même. — *N. de la R.*

ment, d'une façon incontestable, l'authenticité de toutes ces absurdes histoires, après avoir fait défiler devant lui une nuée de témoins qui en établissent la vérité légale, sinon la possibilité, se verra contraint d'acquitter Anna Rothe, dont l'état mental rend, de sa part, inadmissible, non seulement la fraude, mais le calcul.

Ce n'était vraiment pas la peine de mettre toute l'Allemagne sens dessus dessous pour aboutir à un résultat aussi piètre.

La situation, lors de la quatrième audience, se présentait ainsi : d'une part, les faits affirmés par la majorité des témoins sont absurdes; ils provoquent la plaisanterie et le rire; ce sont des imaginations de visionnaires à la fois naïfs et exaltés; d'autre part, si, comme c'est l'habitude en justice, on s'en tient aux seuls témoignages, si l'on considère le nombre et la valeur morale des témoins qui déposent en faveur d'Anna Rothe, **cette magie ridicule est juridiquement établie; elle devient, aux yeux d'un juge impartial, une vérité « légale »** (qui n'en reste pas moins une erreur).

Est-ce bien entendu? Les faits spirites sont absurdes, ils constituent une erreur, parce que le correspondant de l'*Echo de Paris* n'y croit guère (l'erreur, l'absurde c'est ce que nous ne croyons pas). Par contre, les faits ont été *légalement, juridiquement prouvés* : il ne reste au Tribunal qu'à acquitter Anna Rothe.

Et Anna Rothe a été condamnée.

Nous avions dit, dès le commencement de l'Affaire, que la condamnation était certaine, qu'elle s'imposait, parce qu'elle était voulue en haut lieu [1]. Le naïf meunier du temps de Frédéric le Grand disait : « Il y a des juges à Berlin ! » Les Prussiens ont été longtemps fiers de cette phrase. Une *phrase*, hélas! *Verba, praetereaquo verba, nihil!* Si le procès entre le petit meunier et le grand monarque avait été réellement engagé, les Prussiens auraient bien vu que les choses ne se passaient pas chez eux d'une manière différente que dans les autres royaumes (et dans les autres Républiques!) — Ce qu'ils n'ont pu voir alors ils l'ont vu à présent!

---

(1) *Revue des E. P.*, févr. 1902, p. 55.

Mais les trois experts psychiatres qui ont examiné Anna Rothe et ont conclu à sa responsabilité atténuée? — Les trois experts? La bonne plaisantérie! On les a choisis. Si à leur place il y avait eu d'autres psychiatres dont la renommée est bien plus solidement assise, tels que Lombroso, Schrenk-Notzing, Morselli, etc., eh! bien, Anna Rothe aurait été probablement déclarée innocente.

Mais les juges? — Bon! Si à leur place il y avait eu M. G. Sulzer, Président de la Cour de Cassation de Zurich, ou l'éminent Edmonds, Président de la Cour Suprême de Justice de New-York et Président du Sénat des Etats-Unis, eh! bien, Anna Rothe aurait été acquittée.

A quoi bon, alors, ce procès, qui ne pouvait rien prouver, qui n'a rien prouvé?

A quoi bon? C'est pourtant bien clair: Anna Rothe ne pourra plus donner de séances en Prusse — peut-être même dans les autres Etats de l'Allemagne. Les personnages haut placés tout aussi bien que les petits fanatiques, tels que MM. Bohn, Maack, etc., ont atteint leur but: ils ont sauvé par la violence leurs concitoyens de ce qu'ils croyent, ou qu'ils désirent, être l'erreur — comme jadis Torquemada sauvait de l'erreur ses concitoyens.

Rien n'est prouvé — c'est entendu. Mais les expériences ne pourront pas être continuées en Allemagne. Enfin! Quel triomphe!! La lumière reste sous le boisseau!!!

Alexandre N. Aksakof

Le Saint Paul du Spiritualisme Expérimental.

William James, dans son éloge funèbre de F. W. Myers, disait à peu près ceci : « La place que son nom devra occuper dans l'histoire de la psychologie, dépendra de l'avenir des études psychiques, qui feront adopter ou repousser ses théories ». Et Charles Richet, en exprimant la même pensée, concluait en disant : « Il aura donné le signal d'une science nouvelle ; son nom sera placé à la tête de cette future psychologie, qui, peut-être, éclipsera toutes les autres connaissances humaines ».

Ne pourrait-on pas dire quelque chose de semblable d'Alexandre Aksakof ? Certes, si la voie dans laquelle il se poussa si loin est fausse, il n'aura abouti à rien. Mais nous croyons le contraire. Nous pensons plutôt que, dans un demi-siècle — en supposant que l'existence d'Aksakof se fût prolongée d'une manière prodigieuse jusqu'à ce jour — le savant sanhédrin, institué par Nöbel à Stockholm, n'aurait point manqué de couronner son œuvre. Si, comme nous l'espérons fermement, le temps vient où la branche de la psychologie dont nous nous occupons se trouve avoir répandu un éclat de lumière tel « qu'il éclipse toutes les autres connaissances humaines, » comment la postérité reconnaissante pourra-t-elle oublier le souvenir du noble apôtre russe, qui consacra toute son existence à la recherche expérimentale du but même de la vie, à établir la base qui manque actuellement à la morale ? Œuvre sublime, qui donna, ainsi que nous le verrons plus loin, des résultats si précieux, qu'aucun autre, peut-être, parmi les propagandistes du spiritualisme expérimental n'en avait obtenus de pareils jusqu'ici.

La vie d'Aksakof constitue, dans ces quarante dernières années, une très forte partie de l'histoire des études psychiques sur le Continent européen ; nous croyons donc qu'il sera utile d'en rappeler ici les lignes les plus marquantes, aujourd'hui que le généreux apôtre a disparu.

Du Swedenborgisme au Spiritisme.

Alexandre Nikolajevitch Akšakof est né le 27 mai 1832 (8 juin du calendrier grégorien), à Repsiofka, dans une propriété que possédait son père dans le gouvernement de Penza (Russie).

Après avoir terminé ses études au lycée impérial de Saint-Pétersbourg, il entra dans l'Administration publique, dont il sortit, en 1880, avec le titre éminent de conseiller d'Etat.

Issu d'une famille dont plusieurs membres se distinguèrent, au cours du siècle dernier, dans la littérature et dans la politique, Alexandre Aksakof eut une grande prédilection pour les classiques latins et italiens ; toutefois, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'était pas prédestiné à la carrière littéraire et politique. « Peut-être, » dit-il dans son autobiographie, « peut-être éprouvais-je encore cette mystérieuse impulsion de l'âme, qui dès ma plus tendre enfance, me tenait parfois comme en suspens entre la terre et le ciel. Toutes les facultés de mon intelligence se tournèrent vers les questions religieuses et philosophiques. La science des des destinées humaines me parut la plus nécessaire, la plus sublime; je songeais à la base; *le pourquoi de la vie* fut pour moi la question fondamentale de toutes les autres. »

Lorsqu'il fréquentait encore le Lycée, il avait eu l'occasion de connaître les œuvres d'Emmanuel Swedenborg — chose assez peu ordinaire, puisque les œuvres du fameux Voyant suédois sont interdites en Russie et ne se trouvent nulle part en librairie. Mais le hasard avait voulu que l'un des camarades d'Aksakof, le prince A. Sh..., appartînt justement à une famille adhérente à la doctrine de la « Nouvelle Jérusalem ». Il lui fournit le premier ouvrage : *Ciel et Enfer*, dans la traduction française de Moët. Aksakof, tout d'abord, fut charmé de cette doctrine mystique; pour mieux pénétrer le sens caché des Saintes Ecritures, il étudia la langue hébraïque. En 1863, il publia, à Leipzig, ne pouvant le faire en Russie, une traduction de *Ciel et Enfer*.

Mais son âme, peu encline, malgré tout, au piétisme mystique, ne pouvait se contenter longtemps des doctrines de Swedenborg, et plus tard, en traduisant quelques autres ouvrages du Voyant, il les accompagnait d'une préface dans laquelle il disait, entre autres choses :

« Les œuvres théologiques de Swedenborg ont provoqué la for-

mation d'une secte, car c'est là le sort malheureux habituel de toute grande idée, si forte est la tendance de l'homme à *jurare in verba magistri !...* »

Cette Préface provoqua dans le petit cercle des adeptes de Swedenborg, auquel Aksakof avait lui-même procuré des adhérents, de violentes objurgations contre Aksakof, qui se vit obligé d'exposer d'une manière plus explicite encore les raisons de ce qu'on appelait son apostasie.

En attendant, l'étude du mystique scandinave avait porté Aksakof à celle du magnétisme animal — en substance, ce que l'on appelle aujourd'hui l'hypnotisme. Il se rendit bien compte, alors, de ce fait, que la connaissance de l'homme psychique exigeait la connaissance préalable de l'homme physique. Aussi se fit-il inscrire, en 1855, à la Faculté de Médecine de l'Université de Moscou ; il suivit pendant deux ans les cours d'anatomie et de physiologie et compléta ses connaissances en chimie et en physique. Il peut donc être, dans une certaine mesure, considéré comme un savant.

Aksakof était justement en train de se procurer, selon son habitude, tous les livres qui touchent, de près ou de loin, à la question du magnétisme, quand, en 1854, le hasard lui fit tomber entre les mains deux volumes d'Andrew-Jackson Davis — celui qui est considéré par la secte la plus nombreuse de spirites comme le fondateur, ou tout au moins le précurseur, de leur doctrine.

Il est aisé de comprendre que les premières nouvelles qui arrivèrent d'Amérique à A. Aksakof sur les phénomènes spirites ne le laissèrent pas indifférent. Le premier ouvrage qu'il put se procurer à ce sujet, en 1885, fut celui de Beecher, frère de Mme Beecher-Stove, l'auteur de la *Case de l'oncle Tom*, intitulé : *Review of spiritual manifestations* (Examen des manifestations spirites). Il est à peine besoin de dire combien il se sentit heureux de voir enfin la *preuve tangible* de la grande vérité qu'il n'avait connue, d'abord, que grâce à son intuition. Enfin, il put recevoir les ouvrages du juge Edmonds, du professeur Hare, etc.

C'était pour Alexandre Aksakof une source nouvelle de lumière ; son émancipation spirituelle fut alors achevée.

La propagande en Allemagne et en Russie

« Une chose, » écrivait Aksakof, me parut indiscutable : « c'est « que si jamais les mystères de l'âme humaine devaient être dévoi-

« lés et le fait de l'immortalité humaine établi sous la sanction de « la science positive, cela ne deviendrait possible que par l'étude « incessante des phénomènes médiumniques. Je caressais alors « la pensée d'offrir au public russe quelque chose de plus substan- « tiel que les œuvres d'Allan-Kardec qu'on commençait à lire dans « mon pays. Les tendances matérialistes de l'époque, qui gagnaient « toujours plus de terrain, me prouvaient clairement qu'il fallait les « combattre, non par des théories et des syllogismes, mais par la « puissance de faits bien établis. Je me mis à traduire Hare ; mais, « bien que je me limitasse à la partie expérimentale de ce livre, bien « que M. Yourkevitch, alors professeur de philosophie de l'Univer- « sité de Moscou, s'intéressât au sujet et soumit le manuscrit en son « nom au comité de censure, celui-ci se montra inexorable. Il me « fallut me résigner à publier aussi cet ouvrage à l'étranger. »

Comme Aksakof se trouvait en Allemagne pour cette publication, il y fit la connaissance du professeur Gr. C. Wittig, qui habitait Breslau et avait, à l'instigation du célèbre naturaliste et philosophe C. G. Nees von Esenbeck, entrepris la publication de plusieurs volumes de Davis, mais n'avait pu trouver d'éditeur. Aksakof savait fort bien qu'une traduction russe de Davis ne serait jamais autorisée par la Censure ; lorsqu'il se trouva à Paris, en 1860, il avait eu l'intention de publier une traduction française de cet auteur, mais il n'y avait pas réussi. Devant l'impossibilité où il se voyait de rien faire pour le spiritualisme dans sa patrie, il proposa à Wittig, en 1866, de publier quelques-uns des volumes traduits par lui, et c'est ainsi que commença son œuvre de propagande en Allemagne.

Mais Aksakof ne tarda pas à s'apercevoir que l'introduction de la philosophie de Davis en Allemagne ne le mènerait pas au but qu'il s'était proposé. L'Allemagne possédait bien assez de systèmes philosophiques ; ce qu'il fallait, c'étaient des *faits*. C'est pourquoi il engagea Wittig à traduire les principaux ouvrages anglais qui traitent du côté phénoménal du spiritualisme, et il publia à Leipzig toute une série de livres d'une grande valeur.

Enfin, pour tenir le public allemand au courant du mouvement spiritualiste, Aksakof entreprit, en 1874, la publication des *Psychische Studien*, qui continuent à paraître depuis trente ans déjà. Cette Revue, rédigée longtemps par M. Wittig, dont il a été question plus haut, sous la direction d'Aksakof, et placée, depuis quelques années, sous la direction du prof. Fr. Meier, de Tubingue,

peut être considérée comme la plus importante publication périodique d'Allemagne ; elle exerça sur le public de ce pays une influence considérable.

Pourtant, l'œuvre d'Aksakof en Allemagne porta ses fruits aussi pour la Russie, où la Censure laissa passer son journal et sa « Bibliothèque du Spiritualisme », qui se bornait à traiter le côté expérimental des phénomènes. Il est bon de remarquer que l'allemand est bien plus répandu que l'anglais dans les classes instruites de la Russie. De la sorte, il trouva auprès de Yourkevitch, le professeur de philosophie à l'Université de Moscou, un ardent défenseur et vulgarisateur du spiritualisme expérimental. Yourkevitch ne cacha pas ses convictions et ne perdit aucune occasion de proclamer officiellement et devant ses collègues de l'Université la haute importance de ce problème. Il prit le plus vif intérêt au succès des publications d'Aksakof et les fit toutes entrer à la Bibliothèque de l'Université. Malheureusement, Yourkewitch mourut en 1876.

Dès 1870, Aksakof avait fait à son intime ami Boutlerof, professeur de chimie à l'Université de Saint-Pétersbourg, dont la belle-sœur, une cousine d'Aksakof, offrait quelques dispositions médiumniques, la proposition de fonder un cercle régulier pour étudier le spiritisme par la voie expérimentale. Cet honorable savant, qui était un ardent ami du vrai, n'hésita pas un instant à l'accepter. Le cercle était formé ordinairement de quatre personnes ; du professeur, de sa belle-sœur, de Mme Aksakof (qu'on trouva douée de facultés médiumniques assez remarquables,) et d'Aksakof. C'étaient les premiers pas que ce dernier faisait sur le terrain spiritique expérimental ; à l'époque de la manie pour les « tables tournantes », il n'avait pris aucune part aux expériences à la mode. Une série de vingt séances, auxquelles assista Boutlerof, lui prouva la réalité des phénomènes élémentaires du spiritisme.

En 1871, le fameux médium Home vint à Saint-Pétersbourg et alors, pour la première fois de sa vie, Aksakof fut témoin des « manifestations spiritiques » grandioses, de la réalité desquelles il ne doutait pas, s'en rapportant jusque-là à la sincérité du témoignage humain.

Lorsque les expériences de Crookes furent publiées dans le *Quarterly Journal of Science* de Londres, Aksakof les traduisit aussitôt, et ainsi en 1872, parut enfin en Russie le premier livre sur le spiritisme.

Le fameux Comité Scientifique de St-Pétersbourg.

En 1874, un spirite russe très zélé, Lvof, invita le médium français O. Brédif à venir à Saint-Pétersbourg; Aksakof saisit cette occasion pour instituer à son domicile des séances hebdomadaires, auxquelles Boutlerof engagea son ami et collègue Wagner, professeur de zoologie, à prendre part. Après six mois d'études et un nombre considérable de séances tenues avec Brédif *et sans lui* avec d'autres médiums, il se rendit aux preuves frappantes obtenues et ouvrit la campagne contre les incrédules par sa célèbre *Lettre ouverte sur le Spiritisme*. Grand scandale dans la presse et à l'Université, et, comme conséquence, formation d'un comité de membres de la « Société physique » pour étudier les phénomènes médiumniques.

Comme le Comité ne possédait ni les connaissances suffisantes ni les moyens pour mener à bien l'investigation projetée, il s'adressa à Aksakof avec prière de l'assister en cette occurrence. Ce dernier promit de faire tout son possible pour se procurer des médiums et se mit à l'œuvre sans retard.

Malheureusement, à cause de la situation fort difficile où se trouvait le spiritisme en Russie, l'on n'y connaissait point de médiums; on fut donc obligé d'en faire venir de l'étranger.

Les premières tentatives d'Aksakof furent sans résultat; aucun médium ne voulait venir, et, mieux que cela, les médiums à effets physiques en pleine lumière, dont le Comité avait besoin, manquaient totalement. En automne 1875, il se rendit en Angleterre, mais il n'y fut guère plus heureux. Lorsqu'enfin il obtint des rapports favorables sur la médiumnité de la famille Petty, de Newcastle, il se rendit en cette ville; les expériences qu'il fit avec les Petty furent assez satisfaisantes pour le déterminer à tenter la chance d'abord avec eux. Il les emmena donc à St-Pétersbourg; malheureusement, la mère qui était le médium principal, était restée en Angleterre; les phénomènes attendus ne se produisirent presque pas au sein du Comité et, après quatre séances, Aksakof renvoya les médiums chez eux.

Enfin le propagandiste russe put persuader une dame bien connue en Angleterre à cause de ses facultés médianimiques à offrir ses services au Comité. Comme cette personne (Mlle Mary Marshall, plus tard Mme St-Clair, décédée depuis lors) n'était pas un médium de profession, elle désira garder l'incognito et fut

présentée au Comité sous le nom de Mme Clayer. C'est avec ce médium que Crookes avait fait les expériences rapportées p. 38-39 de ses *Researches*, et c'est dans la maison même de Crookes, à une séance, qu'Aksakof eut le plaisir de la connaitre. La puissance des manifestations physiques, obtenues en pleine lumière, dépassa de beaucoup son attente : le médium nécessaire au Comité était trouvé.

La deuxième série des séances officielles du Comité commença en janvier 1876. L'attente d'Aksakof ne fut pas trompée cette fois; l'on obtint tout de suite des phénomènes intéressants. Le professeur Boutlérof et Aksakof intervinrent à toutes les séances. « Mais, hélas! » écrit Aksakof dans ses mémoires, « ce n'est qu'après le début des manifestations que nous avons compris n'avoir pas affaire à une investigation impartiale, scientifique, mais à des gens qui n'avaient qu'un but prédéterminé, celui de donner la preuve que les phénomènes médiumniques n'existent pas ! Comme les protocoles devaient rendre compte de tout ce qui se passait aux séances, le Comité eut recours à la ruse suivante : il rédigea des protocoles où étaient exactement relatés les coups frappés dans la table, les mouvements et lévitations de la table, etc., et les faisait signer par les témoins du médium; les membres du Comité les signaient également, mais après cela ils ajoutaient *secrètement des explications personnelles* tendant toutes à affirmer que les phénomènes obtenues n'étaient que le résultat de la fraude du médium : l'un déclarait avoir vu le médium pousser la table avec les mains, l'autre assurait l'avoir vu placer le pied sous le pied de la table pour la soulever, entre autres, le professeur Mendelejef, le personnage le plus important du Comité, affirma « qu'il devait y avoir sous les vêtements du médium un instrument pour aider aux phénomènes ». Il était évident que le médium et ses témoins n'avaient pas affaire à un Comité scientifique, mais à un *complot* ourdi par des gens qui ne reculaient devant aucun moyen pour atteindre leur but, celui d'étouffer la vérité. »

En face d'un tel état de choses, Aksakof prit le parti, après la quatrième séance, de rompre tout rapport avec le Comité. — C'est ainsi que finit l'histoire de l'investigation scientifique du spiritisme en Russie.

Mais, ainsi que nous le verrons dans la suite, Alexandre Aksakof ne devait pas tarder beaucoup à prendre sa revanche.

(*La fin au prochain Numéro*)

AU MILIEU DES NOUVEAUX LIVRES

M. Sage : **La Zone-Frontière entre l' « Autre Monde » et celui-ci.** (Paris, Leymarie éd., 1903. — 3 fr. 50).

William Crookes : **Discours Récents sur les Recherches psychiques,** traduits par M. Sage. — (Paris, Leymarie éd., 1903. — 0 fr. 50).

Quand M. Michel Sage publia son livre si utile, sur la médiumnité d'Eléonore Piper, nous avons exprimé l'avis que les études psychiques avaient fait en lui une acquisition bien précieuse. M. Sage n'eut garde de démentir le présage. Le jour n'est pas encore arrivé où l'on peut dire ce qu'il a fait — et qu'il fait encore — pour déterminer certains savants à s'occuper des phénomènes médiumniques; mais ses ouvrages continuent à attirer l'attention publique, tout en contribuant à donner aux études psychiques en France une tournure plus scientifique que celle qui y prédomine parmi les spirites.

D'abord, continuant son œuvre de vulgarisation, M. Sage nous donne la traduction française de deux discours de William Crookes : celui prononcé par lui à la *Society for Psychical Research*, en janvier 1897, et une partie de celui par lequel l'éminent physicien inaugura, en 1898, le Congrès de l'Association Britannique pour l'avancement des sciences, à Bristol.

Par contre la *Zone-Frontière* — la *Borderland*, comme l'appellent les Anglais — est un ouvrage original de M. Sage, mi-philosophique, mi-scientifique. Nous serions même assez disposés à faire quelques restrictions sur l'opportunité de certains passages de la partie philosophique, là où l'auteur touche aux religions, et même à la politique; nous le disons d'autant plus franchement, que nous reconnaissons être tombé autrefois dans ce que nous croyons être une erreur — et cela, en développant à peu près les mêmes idées générales que M. Sage.

D'abord, ceux qui combattaient côte à côte dans le

champ clos de la science pourraient bien ne plus se trouver d'accord sur d'autres terrains, moins positifs, plus dépendants de certaines appréciations personnelles, parfois assez changeantes. Ensuite, quelle figure feront, dans l'ouvrage de M. Sage, d'ici à quelques années, certains passages qui ont presque l'air d'une polémique de journal, parce qu'ils se rapportent à des incidents de détail, bientôt oubliés, tandis que la *Zône-Frontière* mérite de ne pas l'être ?

Mais dans tout cet ouvrage l'on sent toujours en M. Sage un homme qui pense et qui écrit d'une manière personnelle, différente de la plupart des livres qui traitent le même argument. La façon dont l'auteur entraine le lecteur d'une conception générale de la vie, de l'homme, de l'univers jusqu'aux problèmes les plus difficiles du médianisme est vraiment remarquable et originale.

Nous voudrions surtout signaler à l'attention publique un chapitre : celui qui a trait aux « âmes architectes de leurs propres formes » — sujet développé par M. Sage d'une manière plus complète qu'il ne l'avait encore été par les auteurs qui l'ont traité jusqu'ici, sous le rapport scientifique : le Dr Lodge lui-même, dans un discours récent, s'était borné à toucher à la question, qui pourrait bien devenir un jour l'un des points de repère de la philosophie spiritualiste, quand même le monisme, cher à M. Sage, ne devrait pas triompher complètement, ainsi que ne triomphent jamais complètement même les systèmes philosophiques les plus favorisés du sort.

L'auteur de la *Zône-Frontière* achève son livre par un appel au sang-froid. « Que la raison calme ne nous abandonne jamais, » dit-il. « C'est un lumignon bien pâle que notre raison ; mais disons-nous bien, une bonne fois pour toutes, que nous n'en avons pas d'autres, et que du reste il ne tient qu'à nous d'en aviver la flamme chaque jour davantage. » — V.

H.-M. Lazelle, Colonel de l'armée des Etats-Unis : **Matière, Force et Esprit**, ou *Evidence scientifique d'une Intelligence suprême*, traduit de l'anglais par C. Moutonnier.— (Paris, Librairie des Sciences Psychologiques, 1902. — 2 fr. 50).

La Tradition Cosmique : Première partie : *Le Drame Cosmique*, tome I.— (Paris, Bibliothèque Chacornac, 1903.— 7 fr. 50).

M. Boué de Villiers : **Manuel de Magie**, *Sommaire de Science Occulte.* — (Paris, Bibliothèque Chacornac, 1903. — 1 fr. 50).

M. A. B. (Mme Ernest Bosc) : **Amias Frigoulet**, *Scènes d'obsessions.* — (Paris, Bibliothèque Chacornac, 1903.)

Grillot de Givry : **Les villes initiatiques ; I. Lourdes**, *Etude hiérologique.* — (Paris, Chacornac, 1903. — 3 fr. 50).

Vaschide et Vurpas : **La logique morbide ; I. L'analyse mentale**, Préface par Th. Ribot. — (Paris, Rudeval et C., 1903. — 4 fr.)

LE MOUVEMENT PSYCHIQUE

Un legs d'Aksakof à la « Society for Psychical Research ».

Dans son testament, Alexandre Aksakof a fait un legs de 3.805 livres sterlings (95.125 fr.) à la Société pour les recherches psychiques de Londres. — Il laisse à la Bibliothèque publique de St-Pétersbourg sa collection de livres de psychisme et sciences connexes au psychisme. Cette collection est l'une des plus complètes qui existent. Aksakof n'avait pas d'enfants.

— M. N.-W. Thomas quitte la place de secrétaire-organisateur de la *Society for Psychical Research*; c'est Miss Alice Johnson, déjà directrice du *Journal* et des *Proceedings* de la Société, qui lui succède.

Le Colonel de Rochas à Lisbonne.

D'une lettre du colonel A. de Rochas, qui a été passer l'hiver à Lisbonne, auprès de sa fille, mariée à un officier français, en mission en Portugal :

« J'ai renoncé à aller à Rome, cette année-ci. Je me trouve fort heureux à Lisbonne et j'en profite. Ma présence seule y a, du reste, déterminé un courant vers les études psychiques jusque là inconnues. Il s'est manifesté par une série d'articles (bien faits du reste), dans les deux principaux journaux de Lisbonne, où on relate des faits de télépathie, de lévitations, d'apparitions, et qui se seraient passés récemment ici, dont on parlait à mots couverts, mais qu'on n'avait pas encore osé publier. »

Crookes et le « biomètre » de Baraduc.

Sir William Crookes s'est occupé dernièrement du « biomètre ». D'une lettre que l'éminent physicien a ensuite adressée à

M. O. Murray, il résulte qu'il a soigneusement expérimenté avec l'appareil du Dr Baraduc, mais sans parvenir à y découvrir aucun mouvement qui ne puisse être expliqué par l'action de la chaleur irradiante ou convergente.

Une bonne circulaire publiée par le groupe psychique de l'Institut Psychologique. Une opinion intéressante sur l'Institut.

Le Dr Duclaux, de l'Institut, Président du groupe pour l'examen des phénomènes psychiques, à l'Institut Général Psychologique de Paris, a publié, il y a quelques jours, la circulaire suivante :

« Lors de la première réunion du groupe psychique qui eut lieu chez M. Duclaux, et sous sa présidence, le 9 janvier 1902, il fut décidé de fonder un laboratoire spécial pour les études du groupe. Cependant, comme à ce moment l'Institut psychologique n'avait pas à sa disposition les ressources suffisantes, M. Duclaux proposa que chaque membre du groupe prêtât, selon les besoins, son laboratoire. Depuis cette époque, des recherches ont été poursuivies. Mais les conditions toutes spéciales dans lesquelles il est indispensable d'opérer nous ont amenés à nous préoccuper de nouveau de l'organisation d'un laboratoire pour le groupe des études psychiques. L'aide que nous prêtent de généreux donateurs nous permet dès maintenant de réaliser, au moins en partie, ce projet. Vers le commencement de Mars, le groupe d'étude des phénomènes psychiques disposera d'un local assez spacieux, qui sera spécialement aménagé pour ses recherches.

« Dès la formation du groupe, on avait décidé de faire un appel à tous les adhérents de l'Institut psychologique et à toutes les personnes qui s'intéressent à l'étude des phénomènes psychiques, en leur demandant de nous signaler des phénomènes de ce genre, et de nous amener, si possible, les sujets qui pourraient les produire. Car ce n'est qu'avec la collaboration bienveillante des témoins et des sujets que de telles études peuvent être poursuivies.

« A cet effet, une circulaire signée de tous les membres du

groupe a été largement répandue dans le public. Nous avons regretté de ne pas avoir eu autant de réponses que nous l'eussions souhaité. Quelle en a été la raison, nous l'ignorons. Est-ce parce qu'on a craint que des phénomènes se produisant dans un cercle intime ne pussent se manifester dans des conditions différentes de milieu ? Est-ce parce que l'on pensait que les médiums risquaient d'être intimidés par les hommes de science ? Est-ce parce que l'on redoutait que la manière d'expérimenter dans un laboratoire ne fût pas aussi bienveillante et sympathique qu'ailleurs ? Est-ce parce que les médiums craignaient de perdre leur réputation, s'ils ne pouvaient, dans certaines conditions de contrôle, produire des manifestations ? Est-ce, enfin, parce que nous ne possédions pas jusqu'à présent un local spécial pour ces recherches, où l'on pourrait se réunir régulièrement ? Nous n'en savons rien.

« Cependant, quoiqu'il ait été répondu d'une manière très insuffisante à cet appel, il a été possible de poursuivre certaines recherches préliminaires d'une utilité considérable pour l'étude des questions que le groupe s'est proposé d'élucider. Nous tenons à remercier ici les personnes de bonne volonté qui n'ont pas cessé de collaborer avec nous. Nos premières expériences leur ont permis d'apprécier les procédés en usage dans les laboratoires, et qui, tout en étant d'une bienveillance absolue pour les personnes, permettent en même temps d'apporter dans les recherches les méthodes les plus précises et l'esprit de suite nécessaire aux investigations scientifiques.

« Aussi, en annonçant l'organisation d'un laboratoire, adressons-nous une seconde fois un appel à toutes les personnes qui peuvent contribuer au progrès de ces études et, si possible, à la solution de problèmes encore si obscurs.

« Ce local nous permettra sans nul doute de rendre plus effective la collaboration que nous voudrions trouver parmi nos membres. Des heures régulières pourront être fixées, où ces derniers rencontreront au laboratoire des membres du groupe qui seront heureux de les recevoir et de prendre connaissance des cas qui leur seraient soumis. En dehors de ces réceptions, d'autres heures pourront être réservées aux travaux que les adhérents désireraient entreprendre, sous la direction des membres du groupe. On s'efforcera en outre, selon les circonstances,

d'organiser des réunions périodiques et des causeries scientifiques, au cours desquelles on échangerait des idées sur les questions mises à l'étude. La réussite complète de ces projets est subordonnée à l'organisation définitive du laboratoire. Nous croyons répondre ainsi aux désirs de quelques-uns de nos adhérents, qui sont venus nous proposer leur concours pour faciliter au groupe l'observation d'un grand nombre de sujets, condition *sine qua non* de la fécondité des travaux.

« Car, pour faire progresser les études de cette nature, il est indispensable de pouvoir répéter de nombreuses fois les mêmes expériences et de comparer les résultats donnés par beaucoup de sujets. C'est alors seulement que le groupe pourra publier les résultats dûment contrôlés des recherches déjà commencées, recherches qui, malgré l'insuffisance des moyens et des ressources dont on a disposé, ont cependant fourni des indications très importantes. »

Il est à peine besoin de dire que cette circulaire a produit la meilleure impression chez les psychistes, malgré la prévention formidable qui existe depuis longtemps déjà contre l'Institut.

Nous pouvons ajouter, en attendant, que l'on s'efforce de soumettre à l'examen du groupe quelque médium de premier ordre. Dans ce cas, il paraît décidé que les séances auront lieu de telle façon, à contenter le psychiste ou le spirite le plus exigeant. Malheureusement, on a déjà rencontré bien des difficultés, bien des désillusions, à ce sujet...

*
* *

Nos lecteurs seront sans doute heureux de connaître l'avis porté sur l'Institut Général Psychologique de Paris par l'un des hommes qui le connaissent le mieux : M. Sage, qui en parle justement dans le livre *La Zone-frontière*, dont il a été question plus haut. Voici son jugement impartial et équilibré :

« Malgré leur parti pris de ne rien entendre, les savants ont eu les oreilles tellement rebattues des phénomènes psychiques qu'à la fin, agacés, beaucoup veulent savoir ce qu'il en est. Un jeune attaché à l'Ambassade de Russie à Paris, M. Yourièvitch, a pu réaliser, avec le concours de M. Oswald Murray de Londres, un tour de force que, malgré son énergie et tout son dévouement, il n'aurait pas réalisé il y a seulement quelques années.

Il a pu réunir dans un Institut la plupart des savants français pour les amener à étudier, non seulement les questions psychologiques, mais encore les questions psychiques. La chose n'a pas marché toute seule. Dans l'idée de M. Youriévitch, les questions psychiques devaient avoir la prépondérance ; mais la plupart des savants, venus là surtout dans l'espoir de trouver des ressources pour leurs travaux particuliers, auraient voulu, eux, reléguer les questions psychiques au dernier plan, sinon dans le cabinet aux oublis. « Mais si nous faisons appel aux médiums, disait l'un des plus connus, on se moquera de nous. » M. Youriévitch a tenu bon, et il faut lui en être reconnaissant. On a débarqué, il est vrai, les vieux psychistes, les de Rochas et autres, mais M. Youriévitch n'y est pour rien : il a laissé faire pour empêcher certains, auxquels il tenait, de se retirer, nouveaux Achilles en courroux, sous leur tente. On veut bien consentir à la fin à examiner ces sottises du psychisme et à démasquer les médiums, mais on ne veut pas être exposé à coudoyer ceux qui de longue date leur ont accordé de l'importance en dépit des Académies.

« Enfin l'Institut psychologique existe, et il existe uniquement grâce à M. Youriévitch, qui se dévoue tout entier à une grande idée, à un âge où les hommes de sa caste ne songent guère qu'à dindonner dans les salons. Mais que donnera-t-il, cet Institut ? Ce ne sont pas les Instituts qui font les grandes découvertes ; le génie échoit à un homme, jamais à un groupe, quoiqu'un groupe puisse favoriser l'éclosion d'un génie. Mais les Instituts ont du poids sur l'opinion ; ils peuvent créer rapidement un public ; or aucune étude n'avance sans un public. Si l'Institut Psychologique rend ce service, il aura déjà été très utile.

« Mais durera-t-il ? Si M. Youriévitch venait à disparaître ou à l'abandonner, il tomberait aussitôt. Il est composé d'éléments trop hétérogènes, et M. Youriévitch a peut-être vu trop grand ; il a trop oublié le proverbe : Qui trop embrasse mal étreint. »

Pour une Collection de Gravures psychiques

Nous recevons de M. Max-Rahn, rédacteur de l'*Uebersinnlichen Welt*, Berlin, Schönhauser-Allée, 42 :

« Les possesseurs de photographies et de gravures représentant des manifestations psychiques, des lieux hantés, des apparitions de fantômes, des états somnambuliques, hypnotiques et magnétiques, des moments intéressants de séances, des matérialisations, des effluves magnétiques, des appareils de recherches ou de contrôle, ainsi que des médiums et des personnages connus dans le mouvement psychique, sont priés de bien vouloir nous les envoyer.

« Nous avons l'intention de rendre ces matériaux plus tard accessibles au public, au moyen de vues cinématographiques et de conférences explicatives, et d'exciter ainsi l'intérêt pour le psychisme.

« Les photographies seront imprimées par nous-mêmes, afin d'offrir toutes les garanties de retour à l'expéditeur.

« Il est inutile de faire ressortir la valeur d'une telle collection (à part l'usage de propagande qu'on lui destine) pour l'histoire du développement de la médianité, du spiritisme et du psychisme ; les soussignés espèrent donc qu'on mettra un grand nombre de gravures à leur disposition. »

Le Gérant : F. CABARET.

Paris, Imp. Quelquejeu, rue Gerbert, 10.

Revue d'Études Psychiques

PUBLICATION MENSUELLE

Les lecteurs peuvent désormais se rendre compte du programme que se propose de suivre la *Revue des études psychiques.*

Elle examine les phénomènes « psychiques » d'une manière tout à fait positive, expérimentale et impartiale, sans se hâter d'en tirer des conclusions encore prématurées.

Mais en même temps, elle s'efforce de suivre le mouvement psychique du monde entier, de façon à ce que ses lecteurs puissent y trouver, au moins en abrégé, tout ce qui peut les intéresser dans cette branche incomparablement importante de la science; tout ce qu'ils ne pourraient autrement connaître qu'en se procurant bien d'autres publications similaires.

Naturellement, ce programme est assez vaste pour que l'on ne puisse pas l'appliquer complètement en un seul jour, mais nos lecteurs remarqueront que nous tendons tous les jours davantage vers ce but.

Prix du présent Numéro :

1 franc.

PARIS, IMP. A. QUELQUEJEU, RUE GERBERT, 10.